



## Formulaire d'inscription **MARATHON PHOTO DE BIOT 2012** dimanche 16 septembre 2012

Imprimez, remplissez, signez et retournez ce formulaire accompagné d'une photocopie de votre pièce d'identité soit par courrier électronique à l'adresse [evenements@biot.fr](mailto:evenements@biot.fr); soit à l'adresse postale suivante : Mairie de Biot – Service Événementiel et Patrimoine – 8-10, route de Valbonne – 06410 BIOT

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Nationalité :

Adresse :

Numéro téléphone :

Adresse email (obligatoire) :

Appareil photo numérique (marque et modèle) :

Je déclare avoir pris connaissance du règlement du concours.

Date et signature :

Les organisateurs se réservent le droit de ne pas enregistrer une inscription si celle-ci n'est pas conforme aux instructions précédentes, si elle n'a pas été reçue le 13 septembre 2012 à 17h ou si le quota des 50 inscriptions est déjà atteint.

Vous recevrez sous peu un email de confirmation avec précision du lieu de départ du Marathon Photo Numérique de Biot. Si ce n'est pas le cas, merci de nous contacter pour vérifier la validité de votre inscription ([evenements@biot.fr](mailto:evenements@biot.fr) ou 06 75 27 46 99).

Le règlement du présent concours est disponible dans son intégralité sur le site internet de la Ville de Biot [www.biot.fr](http://www.biot.fr) ou à consulter à l'Office de Tourisme de Biot – 46, rue Saint Sébastien – 06410 BIOT.